

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 2

Artikel: Voyage d'étude du mélèze [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il restera encore à examiner la question de savoir si, pour la réalisation de nos postulats, l'article en cause de la Constitution fédérale peut rester inchangé.

Les membres de notre commission n'ont pas été unanimes quant au choix du moment le plus favorable pour la revision projetée. Ce n'est pas à elle de se prononcer sur ce point, mais bien plutôt au comité permanent. Mais, en somme, cela concerne surtout le Conseil fédéral. Une question à considérer, à ce sujet, c'est l'opportunité de la revision de la législation forestière des cantons. Car il va sans dire que si celle de la loi fédérale devait être prochaine, les cantons attendront que ce soit chose faite avant d'agir de leur côté. La conférence des directeurs forestiers cantonaux est le mieux à même d'émettre une opinion sur ce point.

Il importe que la Société forestière suisse soit bien au clair sur les tâches à résoudre, afin de pouvoir mettre au point les travaux préliminaires à étudier et de les utiliser au moment voulu.

Puisse la nouvelle « *Loi fédérale sur les forêts et l'aide de la Confédération en faveur du développement de la sylviculture* » être l'heureux début d'une nouvelle période de progression de notre économie forestière !

B. Bavier.

(Trad.)

Voyage d'étude du mélèze

(Suite et fin.)

Troisième jour. Préalpes bernoises; 9 septembre 1942.

Rassemblement à la gare de Berthoud, où les collègues bernois du Mittelland, avec le conservateur von Erlach nous retrouvent et remplissent un second autocar. Voyage jusqu'à Riedbach (Hornbach), puis à pied au Farnli, et passage au Geissgrat (Kurzeneigraben). En passant, coup d'œil aux installations pluviométriques et rappel des célèbres Sperbel- et Rappengraben, illustrés par les travaux classiques du professeur Engler.

1^{er} objet. Reboisements du Farnli et du Geissgrat.

Au *Farnli* (26 ha.; 1899 à 1908 : 129.000 plantons, dont 17.420 mélèzes). Nous devons croire sur parole notre chef de course l'inspecteur forestier Flück lorsqu'il nous parle des mélèzes plantés : plus aucun ne subsiste. Sol compact de poudingue avec bancs de marne; exposition nord. Seuls l'épicéa et l'érable prospèrent. Sapin, hêtre, pin, arolle, weymouth, ont aussi disparu ou sont rabougris.

Passant du Farnli au Geissgrat, par un pâturage d'où la vue s'étend au loin, nous jouissons d'un aperçu géographique, historique et démographique des plus vivants de M. Flück.

Au *Geissgrat* (29 ha.; 1913 à 1927; 140 mille plantons dont 1600 mélèzes), la situation paraît un peu meilleure. Le sol est moins compact, quoique de même composition, l'exposition plus ensoleillée. Le mélèze semble devoir encore se maintenir, bien qu'il se couvre de lichens et ait un accroissement moins fort qu'au début. Attendons quelques années pour porter un jugement plus sûr.

Ce double objet semble prouver que le mélèze se développe fort bien partout pendant ses premières années, tant que ses racines sont dans un sol meuble; dès qu'elles atteignent des couches inférieures imperméables, le dépérissement survient.

En redescendant sur Lützelflüh, nous dégustons une collation offerte par l'Etat de Berne.

2^{me} objet. Brandisberg près de Lützelflüh.

Forêt domaniale sur versant rapide, exposition sud-ouest. Dépôt morainique enlevé par érosion, mais la désagrégation de la molasse marine sous-jacente donne un sol profond et meuble, très propice au mélèze. Il fut introduit par groupes, il y a plus de 100 ans, dans un peuplement de feuillus et donne des résultats admirables.

Dîner à Lützelflüh, à l'Hôtel Ochsen. Adresse à retenir pour les gourmets et les appétits robustes !

3^{me} objet. Forêt bourgeoisiaie de Berthoud (inspecteur communal Dür).

Forêt de Vorderpleer. Colline boisée au nord-ouest de Berthoud. Sous-sol : molasse marine et d'eau douce, sans dépôt morainique (enlevé par érosion). Sol très profond, argilo-sableux, très fertile.

Sur le conseil de Kasthofer, des plantations de mélèze et de pin weymouth furent entreprises il y a 110 à 120 ans. Réussite complète pour ces deux essences. Preuves en sont : la hauteur des arbres, la propreté, la rectitude des fûts, et aussi la présence de petits groupes de *recrû naturel de mélèze*, sous couvert éclairci de plantations d'aulne blanc.

Des trouées creusées par le vent, en 1935, furent regarnies de diverses essences, parmi lesquelles le mélèze semble mériter une plus grande place.

Retour à Berthoud, puis départ par train pour Aarau.

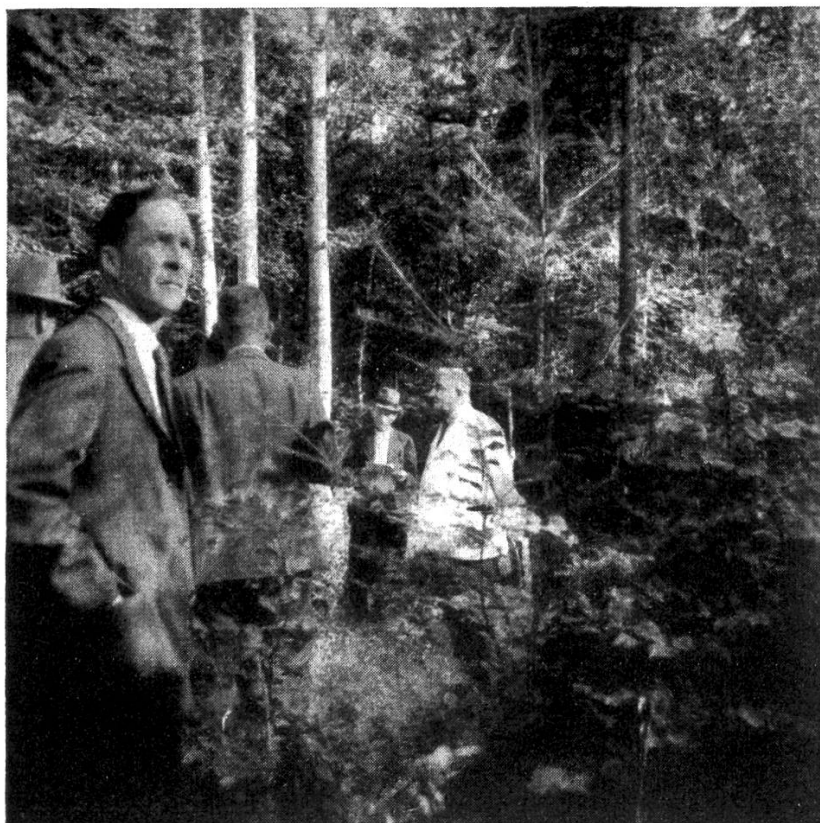
Quatrième jour. Plateau argovien et vallée de l'Aar; 10 septembre 1942.

Nous devons, en Argovie, l'introduction du mélèze à la théorie de Gehret du « Vorwald ». Après coupe rase des taillis surexploités et courte utilisation agricole intercalaire, le terrain était reboisé en mélange d'essences de lumière devant former le « Vorwald » (mélèze, pin) et essences d'ombre pour la constitution de la forêt définitive. Ces dernières ont en général mal réussi; le mélèze et le pin, parfois avec le weymouth, se sont développés de façon satisfaisante et forment la base de l'actuelle forêt.

La colonne des participants est augmentée des collègues argoviens. Départ en autocars pour Lenzburg.

1^{er} objet. Forêts communales de Lenzburg, à « Berg » et « Lütisbuch ».

Sous la conduite de l'inspecteur forestier Deck, nous pouvons admirer une partie des splendides forêts de Lenzburg, menées de main de maître. A *Berg*, nous sommes sur la molasse d'eau douce recouverte de moraine alpine. Sur 146 ha., le mélèze a magnifiquement réussi. Il forme 12 % du nombre d'arbres, 31 % du volume, et contribue pour 50 % à assurer l'accroissement courant actuel de 10,3 m³ par ha.



Phot. J. Péter, Bevaix.

Jeunes mélèzes plantés en concurrence avec les feuillus.
Forêt de Lenzbourg.

A *Lütisbuch*, nous pouvons examiner les premiers centres de création de nouveaux peuplements de mélèze, par plantations et semis, dans des rajeunissements de feuillus. Les jeunes mélèzes de dix ans ont encore besoin de l'aide du forestier pour ne pas être étouffés par les autres essences.

«Znüni» offert par la commune, à la baraque forestière, puis départ pour le

2^{me} objet. Böttstein, forêt domaniale d'Oberholz (inspecteur forestier Hunziker).

Très beau peuplement mélangé de hêtre, pin, épicéa, mélèze, créé de 1832 à 1850. Le mélèze, assez peu représenté (11 %), se développe

très bien. Le sol est profond, en pente douce ou nulle, le sous-sol géologique est formé d'éboulis (diluvium).

Dîner à Döttingen, puis départ pour Vogelsang, au

3^{me} objet. Forêt domaniale de l'Althau (inspecteur forestier Häusler).

Sous-sol géologique : molasse inférieure d'eau douce, recouverte d'éboulis. Sol profond, argilo-sableux, dont la fertilité a été amoindrie par des exploitations abusives de plusieurs siècles. Faible couche d'humus acide, tendance à la formation de lande. La station convient au mélèze, qui accuse néanmoins des formes et hauteurs moins réjouissantes que dans les forêts précédemment visitées. Ceci est dû aussi bien aux qualités amoindries du sol qu'à l'abandon dans lequel les jeunes peuplements ont été laissés longtemps.

Les sociologues nous apprennent que l'association végétale primitive devait être la forêt de chêne-bouleau-charme, dans laquelle le hêtre introduit artificiellement tend à former un humus acide.

Retour à pied jusqu'à Baden, puis train jusqu'à Zurich.

Cinquième jour. Vallée du Rhin et rive du lac de Zurich; 11 septembre.

Départ du Limmatquai; il faut plusieurs autocars, tous les collègues zurichois nous entourent.

1^{er} objet. Forêt communale d'Obersteinmaur (inspecteur forestier cantonal Grossmann).

Taillis composé en conversion par introduction du mélèze dans les groupes de recrû de hêtre et d'épicéa. Il faut périodiquement rabattre le hêtre pour conserver l'avance des mélèzes. Peut-être le même résultat pourrait-il être acquis en donnant, lors de la plantation, une certaine avance au mélèze sur les autres essences.

Une exposition des moyens de protection du recrû contre les chevreuils avait été préparée. Une vive discussion s'amorça. La grande variété des moyens est la preuve qu'aucun n'est absolument efficace et qu'il faut chercher à résoudre ce problème de façon plus positive. Son importance s'avère de plus en plus grande.

Collation offerte par les communes intéressées, au bord de la forêt, en face du Rhin et de la rive opposée, puis départ pour le

2^{me} objet. Weiach, sur le Sansenberg.

Ce fut une des plus belles parties visitées au cours du voyage. De nouveau, création d'un peuplement mélangé (par semis) sur ancien sol de taillis, planté en céréales et pommes de terre pendant deux ans. Age : 90 à 100 ans. La partie centrale de la forêt, la plus intéressante, forme un plateau se raccordant aux terrains environnants par des pentes assez rapides. Essence principale : le pin; le mélèze forme 10 % du matériel sur pied. Le sous-sol est formé d'anciens éboulis recouverts de löss, donnant un sol profond et fertile. Les graines de mélèze proviennent du Tyrol.

Les exemplaires actuels, bien sélectionnés, sont de toute beauté.

M. Richard, ingénieur forestier spécialisé dans les problèmes de pédologie, fit une démonstration fort écoutée des principes modernes de l'étude des sols, au vu d'un profil creusé dans le terrain.

Dîner à Zurich, au cours duquel on entendit quelques paroles de remerciements, et un travail de M. Grossmann sur les plantations et semis effectués dans le canton depuis un siècle. Chaque participant au dîner reçut en outre, du canton de Zurich, une splendide reproduction lithographique des vieux mélèzes de Weiach. Puis, on partit pour le dernier acte,



Phot. J. Péter, Bevaix.

Peuplement mélangé de mélèzes et de feuillus.

Forêt de Rehalp, à la commune de Zollikon (ct. de Zurich).

Clôture du voyage d'étude du mélèze.

3^{me} objet. Corporation de Zollikon.

Les splendides peuplements mélangés de mélèze et de hêtre du Zollikerberg sont encore dans la mémoire étudiante des forestiers. Inutile de les décrire ici.

Le sous-sol est formé de molasse supérieure d'eau douce, recouverte d'éboulis, donnant un sol très riche et profond. Les indications recueillies par la Station fédérale de recherches forestières, et données sur place par le Dr Burger, sont intéressantes. L'accroissement courant du mélèze (100—110 ans) est inférieur à celui du hêtre (70—80 ans). Cela confirme les remarques faites partout ailleurs d'un accroissement

extrêmement élevé dans les 20 à 30 premières années de la plantation, puis d'une réduction progressive avec l'âge.

Clôture et dislocation devant une assemblée presque aussi nombreuse qu'à un congrès de la Société forestière suisse !

Remarques personnelles

En tout premier, l'expression d'une vive reconnaissance de la part des participants à l'égard de tous ceux qui ont préparé et dirigé le voyage. Et aussi à l'égard des participants qui surent, dans un esprit de discipline, respecter les horaires. Ce voyage ne fut pas une semaine de vacances, mais de travail auquel suivra tout un autre travail de triage, de classement des impressions reçues, pour que l'effet en soit vraiment utile.

Deuxième point. L'organisation matérielle, rendue difficile par les conditions actuelles, fut impeccable. Cette combinaison rail—autocar, par exemple, est idéale. Elle économise toute fatigue inutile, sans surcharger les finances.

Troisième point. La présence de nombreux collègues, aux trois dernières journées, n'a pas été heureuse, au point de vue du « rendement » du voyage d'étude. Nous comprenons ces collègues désireux de se joindre aux participants officiels, pour voir avec eux les objets de leurs cantons respectifs. Mais cela a créé des à-coups, une discontinuité vivement ressentie. Il semble bien, après cette expérience, que de tels voyages ne peuvent rendre le maximum que si les participants sont en groupe homogène.

Pour permettre à tous ceux qui y auraient droit de profiter des résultats de ces voyages, il faudrait soit les répéter (impossibilité financière probable), soit augmenter le nombre des participants (mais 30 semble être un maximum), soit alors choisir au début du voyage deux ou plusieurs rapporteurs officiels qui aient à présenter, chacun dans sa langue, et en travaillant ensemble, un rapport scientifique qui puisse être ensuite multiplié ou imprimé et envoyé à chaque agent forestier.

Quatrième point. Ce voyage a montré la nécessité, pour les agents forestiers, de se mettre au courant des progrès de la pédologie et de la sociologie végétale. Un résumé de pédologie doit pouvoir être mis à la disposition des forestiers, c'est indispensable. C'est une tâche urgente à entreprendre par des professeurs ou des spécialistes. De même pour la sociologie végétale.

La sylviculture a commis depuis un siècle assez d'erreurs par ignorance pour que, maintenant, avec les progrès de la science, nous ne retombions pas dans de nouveaux faux-pas.

Il y aura donc, d'une part, une œuvre de vulgarisation de ces sciences assez nouvelles à entreprendre, si possible avant de nouveaux voyages. Et, d'autre part, il faudra chercher à avoir, lors des prochains voyages, des spécialistes en ces deux disciplines qui pourront donner les résultats de leurs recherches (faites au préalable) pour chaque cas intéressant.

Cela compliquera la préparation de ces voyages, mais cela seul permettra d'en tirer le maximum d'utilité pour l'avenir.

Cinquième point. J'ai été frappé de voir que le mélèze hors de son aire naturelle n'entre nulle part, pour une forte proportion, dans la composition des peuplements. La « Lärchenmanie » d'il y a un siècle a laissé de splendides restes partout où les conditions le permettaient. Vouloir faire beaucoup plus serait une erreur, aussi bien technique que commerciale. Nous ne devons pas introduire le mélèze, hors de son aire naturelle, en telle proportion qu'il concurrence celui des Alpes. Ce serait, avec les facilités de production, d'exploitation et de transport, une concurrence déloyale ! Gardons donc le mélèze comme essence accessoire dans les meilleurs de nos sols meubles et profonds, et introduisons-le dans les endroits où les nécessités culturelles nous imposent de grandes trouées, ou une réalisation rapide de vieux peuplements non en station. Mais ne créons pas des occasions spéciales de l'introduire.

Mais attaquons l'autre problème, beaucoup plus vaste et plus important, celui de la réintroduction des essences autochtones dans nos forêts de basse altitude. J'ai été frappé, et réjoui, d'entendre souvent au cours du voyage cette remarque : « C'est un sol à chêne ». Et chacun des participants a probablement retenu l'« aveu » de M. Hess qu'il songe à préparer un voyage du chêne. C'est cela qui donnera lieu à des études passionnantes ! Et qui pourra être l'occasion d'un nouveau départ, gros de conséquences pour l'avenir de notre sylviculture suisse.

J. P. C.

NOS MORTS

† Max DuPasquier

ancien inspecteur des forêts, à Areuse (Neuchâtel)

A Areuse (Neuchâtel) est décédé brusquement, des suites d'une congestion cérébrale, un forestier qui a joué un rôle important dans l'économie forestière de son canton. C'était le 13 décembre de l'année écoulée; et pourtant rien ne faisait présager une fin prochaine, car M. DuPasquier, toujours alerte de corps et d'esprit, coulait des jours heureux au sein de sa famille. Il était âgé de 76 ans. Un long cortège d'amis l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure terrestre.

Né à Cortaillod, Max DuPasquier y passa son enfance; il fit ses études gymnasiales à Neuchâtel, puis entra à l'Ecole forestière de Zurich dont il ressortit porteur du diplôme en 1890. Déjà en avril 1893, il succédait à M. Vuilliémoz à la tête du IV^{me} arrondissement forestier neuchâtelois, dont le siège était à Cernier. Mais en l'année 1900, il obtenait de remplacer M. Tschampion comme inspecteur du II^{me} arrondissement. Cette nomination comblait ses vœux, car entre temps Max DuPasquier avait fondé un foyer en épousant M^{lle} Bovet, dont la famille était depuis longtemps établie à Areuse; circonstance qui allait permettre au jeune forestier de s'installer pour la vie à Areuse même, à côté du village